



Mineure en culture et création

Objectifs

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une dimension culturelle et créatrice dans leur formation de baccalauréat. Le programme fait appel aux compétences de plusieurs facultés, il requiert la participation active et créatrice des étudiants, et permet aux étudiants de valoriser, par le biais d'un séminaire, des activités culturelles dans lesquelles ils sont déjà engagés.

Conditions et critères d'accès

La mineure est accessible, sans aucun pré-requis, à tous les étudiants en baccalauréat, et ce, quelle que soit leur orientation. La mineure est suivie par les étudiants durant leur deuxième et troisième années de baccalauréat.

Le succès de la mineure dépendra en partie de l'accueil qui lui sera réservé dans les différentes filières de formation de baccalauréat. Dans un premier temps, on ne prévoit pas de limite au nombre d'inscrits.

Formations accessibles au terme de la mineure

La mineure ne s'articule avec aucune majeure de manière privilégiée. Il n'y a pas de master particulier accessible au départ de la mineure.

Structure détaillée

1. Activité obligatoire :

CCR1211 Analyse de pratiques culturelles[30h] (5 crédits) N.

2. Une ou deux activités parmi les activités suivantes :

CCR1212 Artiste en résidence[30h] (5 crédits) N.

MUSI1505 Questions spéciales d'analyse musicale: campus opéra [22.5h] (3 crédits) Brigitte Van Wymeersch

COMU1222 Littérature et société[30h+10h] (4 crédits) Marc Lits

COMU1223 Séminaire d'écriture communicationnelle[10h+20h] (3 crédits) N.

COMU2122 Technologies des communications : audio-visuel et multimédia[30h] (3 crédits) Thierry De Smedt Benoît Macq

EDPH1041 Didactique de la danse et des activités d'expression[0h+37.5h] (3 crédits) N.

EDPH1003 Fondements des activités d'expression (parties A et B)[0h+30h] (2 crédits) Dominique De Jaeger Cécile Delens Cécile Delens (coord.) Cécile Delens (supplée Dominique De Jaeger)

EDPH1021 Expression[0h+30h] (2 crédits) Dominique De Jaeger Cécile Delens Cécile Delens (coord.) Cécile Delens (supplée Dominique De Jaeger)

AUCE1501 Dessin 1 : Ville et Territoire[60h] (4 crédits) Yves Lepere Jean Stillemans

AUCE1503 Dessin 3 : la composition et ses techniques [45h] (3 crédits) Frédéric Andrieux

3. Cours obligatoire :

CCR1210 Théories et pratiques culturelles[30h] (5 crédits) N.

4. Un cours parmi les cours:

PSP1124 Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits) Alain Reyniers

POLS1225 Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits) Robert Deliège

5. Le reste du programme de la mineure est à choisir par l'étudiant dans la liste des cours au choix, de manière à aboutir à un volume total de 30 crédits. L'étudiant qui le souhaite peut proposer de choisir des cours qui n'apparaissent pas dans cette liste (il y a de très nombreuses possibilités: cours sur la politique culturelle, sur le théâtre français, sur l'histoire de la mise en scène, etc.). Ce choix devra être cohérent et argumenté. Les propositions de programmes comprenant des cours en dehors de la liste sont soumises pour approbation à la commission "Culture et création".

Cours au choix :

AUCE1101 Approche croisée de l'architecture 1 : anthropologie[15h] (2) Jean Stillemans

	crédits)	
<u>AUCE1102</u>	Approche croisée de l'architecture 2 : philosophie[15h] (2 crédits)	Jean Stillemans
<u>AUCE1103</u>	Approche croisée de l'architecture 3 : esthétique[15h] (2 crédits) ▲	Jean Stillemans
<u>FLTR1510</u>	Introduction aux principales littératures européennes I[30h] (5 crédits)	Paul Deproost Guido Latre Jean-Claude Polet (coord.)
<u>FLTR1410</u>	Fondements historiques de la civilisation occidentale[60h+10h] (5 crédits)	Paul Servais Françoise Van Haepereen Laurence Van Ypersele Jean-Marie Yante (coord.)
<u>ARKE2670</u>	L'art du XXe siècle[30h] (4 crédits)	Alexander Streitberger
<u>ARKE1250</u>	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art[30h] (3 crédits)	Danielle Lories
<u>ARKE1446</u>	Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits)	N.
	☒	
<u>ARKE1445</u>	Arts et civilisations : moyen âge[30h] (5 crédits) ⊕	Philippe Bragard Ralph Dekoninck
<u>ARKE1447</u>	Arts et civilisations : temps modernes[45h] (7 crédits) ☒	N.
<u>ROM2430</u>	Histoire de la littérature française contemporaine[30h] (3 crédits) ⊕	Vincent Engel
<u>ROM2441</u>	Littérature francophone de Belgique[30h] (3 crédits)	Ginette Michaux
<u>ROM2271</u>	Explication d'auteurs français du XXe siècle (I)[30h] (3.5 crédits) ☒	Vincent Engel
<u>THEA2130</u>	Psychologie et théâtre[30h] (2.5 crédits)	Jean Florence
<u>MUSI1500</u>	Notions d'histoire de la musique I[30h] (5 crédits) ☒	Brigitte Van Wymeersch
<u>MUSI1503</u>	Musiques du 20e siècle et d'aujourd'hui[22.5h] (3 crédits) ⊕	Christophe Joseph Yv Pirenne
<u>MUSI1507</u>	Sociologie et diffusion de la musique du 19e siècle à nos jours et musicologie des médias[22.5h] (3 crédits)	John Philippe Van Tiggelen
<u>MUSI1508</u>	Esthétique et philosophie de la musique[22.5h] (3 crédits) ☒	N.
<u>PUBL2390</u>	Droit des médias et de l'information[30h] (4.5 crédits) ☒	François Jongen
<u>DESO2336</u>	Droits intellectuels[30h] (4.5 crédits) ☒	N.
<u>FILO1270</u>	Anthropologie philosophique[30h+30h] (5 crédits)	Michel Dupuis Nathalie Frogneux
<u>SC2004</u>	Evolution et hominisation[15h] (3 crédits)	Marie-Claire Van Dyck
<u>SC1181</u>	Outils informatiques et recherche documentaire[15h+30h] (3 crédits)	Daniel Peeters Marie-Anne Van Hove
<u>THEO1120</u>	Introduction à l'histoire des religions[45h] (4 crédits)	Jacques Scheuer
<u>OPES2230</u>	Politiques et institutions culturelles[30h] ▲	N.

Gestion de la mineure et de son inscription

La mineure est gérée par la commission de gestion "Culture et création". Les membres de cette commission sont désignés par le Conseil de la culture. L'expertise des membres de la commission couvre un large spectre d'activités culturelles. La commission "Culture et création" assure la promotion, la coordination, le suivi et l'évolution du programme de la mineure.

La gestion administrative de la mineure est assurée par la Faculté FLTR. Cette gestion inclut l'inscription des étudiants, les contacts avec les étudiants, la collecte des horaires et les contacts avec l'administration centrale.

Responsable académique : B. Van Wymeersch

Personne de contact : B. Vervaren

Modalités d'inscription : dans les formes et délais prévus par l'université. Voir page web :

http://www.ucl.ac.be/etudes/inscription_options.html

Modalités d'organisation